

Lettre de veille juridique

N°10, juin 2016 – BO n° 6470 à 6479

Sponsorisée par :



Sommaire

Douane et commerce extérieur

Douane et Commerce extérieur

Droit d'importation applicable au blé tendre et dérivés

Décret n°2-16-455 du 4 ramadan 1437 (10 juin 2016)

Ce décret fixe le tarif des droits d'importation du blé tendre pour la période allant du 15 juin au 15 août 2016.

Décret n° 2-16-455 du 4 ramadan 1437 (10 juin 2016) portant modification de la quotité du droit d'importation applicable au blé tendre et dérivés [BO6474](#) page 970 (Fr)

Accord agricole Maroc-UE - Droit d'importation préférentiel applicable au blé tendre et à ses dérivés.

Circulaire de l'ADII N° 5601/222 du 1^{er} juillet 2016

Suite à la modification du droit d'importation du blé tendre pour la période allant du 15 juin au 15 août 2016, cette circulaire informe des nouveaux tarifs à appliquer aux importations de blé tendre dans le cadre de l'accord avec l'UE.

Circulaire [n° 5601/222](#) du 1er juillet 2016 fixant les droits d'importation du blé tendre en provenance de l'UE pour la période allant du 15 juin au 15 août 2016.

Accord de Libre Echange Maroc-USA - Droit d'importation préférentiel et hors contingent applicable au blé tendre et à ses dérivés.

Circulaire de l'ADII N° 5602/222 du 1er juillet 2016

Suite à la modification du droit d'importation du blé tendre pour la période allant du 15 juin au 15 août 2016, cette circulaire informe des nouveaux tarifs à appliquer aux importations de blé tendre dans le cadre de l'accord avec les USA.

Circulaire [n° 5601/222](#) du 1er juillet 2016 fixant les droits d'importation du blé tendre en provenance des USA pour la période allant du 15 juin au 15 août 2016.





VOTRE FUTURE PLATE-FORME INDUSTRIELLE

**AGROPÔLE
TADLA-AZILAL**

Bureau de vente :

Bd. Mohamed V Résidence Houria 4
Beni Mellal

- Industries agroalimentaires
- Activités industrielles
- Transformation et conditionnement
- Logistique et transport
- Bureaux et services

www.sapino.ma

06 00 04 74 28/34/35
05 23 48 75 53



**AGROPÔLE
TADLA-AZILAL**

